

AFPS Formation Équipier de Première Intervention

Objectif

Être capable d'intervenir immédiatement et efficacement avec les moyens de secours incendie mis à votre disposition, faire évacuer le personnel en respectant les règles de sécurité et pouvoir alerter les secours adaptés

Pré requis

Aucun

Public

Cette formation s'adresse aux salariés du secteur de l'industrie, bâtiment, commerce et services

Durée

Formation d'une durée de 7 heures

Nombre de participants

Cette formation s'adresse à un groupe jusqu'à **10 salariés** sur site ou externalisée

Contenu

Après une présentation du programme, du formateur et des participants

- L'incendie (définition, le triangle du feu, les classes de feux, le repérage des signes)
- L'alerte des services de secours
- Les modes de propagation d'un incendie (possibilité de réalisation d'expériences sur feu réel)
- Les conséquences d'un incendie
- La lutte contre l'incendie (procédés d'extinction, les agents extincteurs)
- Les extincteurs (description et utilisation sur bac à feu écologique)
- Le rôle des guides et serre-files
- Les éléments techniques
- Le déroulé de l'évacuation
- Les conduites à tenir particulières

Méthodes pédagogiques

Démonstratives, échanges, exposés, applicatives

Évaluation

Le stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et réalisé les différents exercices pratiques obtiendra la délivrance par l'organisme de formation d'une attestation de formation

La réglementation en vigueur (détail des textes en fin de catalogue)

Art. R.4227-28, Art. R4227-39 du Code du Travail
Règle R6 de l'APSAD sur l'organisation d'un service de sécurité incendie

